

SOUSSION

(du latin *submittere* =mettre sous). Ce terme indique tout ensemble l'action de soumettre les autres, de les abaisser, et l'attitude de celui qui se soumet, s'abaisse volontairement. Dans cette seconde acception, la soumission ne va pas sans l'humilité (voir ce mot).

L'idée de soumission se présente dans la Bible sous les trois formes du substantif, de l'adjectif et du verbe actif ou réfléchi ; elles recouvrent plusieurs acceptions différentes.

C'est tout d'abord la notion d'une soumission collective d'un peuple ou d'un groupement, soit au pouvoir politique, soit à une armée ennemie, soit aussi à Dieu en tant que chef et maître de toute la terre. Dans [Ps 66:3](#) c'est l'ennemi de Dieu qui est contraint de se soumettre à lui, et dans [Ps 78:8](#) l'auteur exhorte son peuple à n'être pas rebelle à son Dieu. Le prophète de l'exil, dans son hymne à la puissance de Dieu ([Esa 40](#) [Esa 41](#)), pose à son peuple ([Esa 41:2](#)) la question de savoir qui a soumis les nations au pouvoir de Dieu, si ce n'est Dieu lui-même. L'Apocalypse prédit qu'à la fin des temps tous les royaumes de la terre seront soumis à notre Seigneur ([Ap 11:15](#)). Dans un sens politique, Jérémie ([Jer 27:8,12](#)) conseille à son peuple de se soumettre au roi de Babylone ; c'est le même avis que donne Guédalia, gouverneur de Juda, aux Judéens qui n'ont pas été emmenés en exil avec leurs compatriotes ([Jer 40:9](#)). Plusieurs exhortations des apôtres recommandent la soumission aux autorités politiques ou civiles : [Ro 13:1,5](#), [Tit 3:1](#), [1Pi 2:13](#), etc., où cette soumission est considérée comme un devoir bien précis, devoir envers Dieu, dit le dernier passage, tandis que le premier parle des autorités comme de délégués de Dieu.

Dans les domaines cosmique, moral ou familial, la soumission désigne la subordination, l'obéissance ; voir ([Mt 8:9](#), [Lu 10:17](#), [Ro 8:7](#), [1Co 14:32](#), [Heb 2:5](#), [1Pi 5:5](#), [1Jn 5:19](#) etc.) Obéissance.

Trois catégories de personnes sont, à diverses reprises, citées dans le N.T. comme étant normalement placées dans une situation de soumission :

ce sont :

les enfants par rapport à leurs parents ([Lu 2:51](#), [1Ti 3:4](#)), les serviteurs vis-à-vis de leurs maîtres ([Lu 7:8](#), [Tit 2:9](#), [1Pi 2:18](#)) et l'épouse à l'égard de son mari ([1Co 14:34](#), [Eph 5:22,24](#), [Col 3:18](#), [1Ti 2:11](#), [Tit 2:5](#), [1Pi 3:1-5](#)) ;

Dans ce dernier cas, l'apôtre Paul ne craint pas, pour la justifier, de comparer la soumission due par la femme à son mari à celle de l'Église à Christ dans le domaine de la vie spirituelle (voir Mariage, II).

Au point de vue religieux et dans le monde spirituel, la soumission est une attitude de l'âme par laquelle le croyant fait sienne la volonté de Dieu et l'accepte finalement.

La soumission ici ne doit pas être confondue avec la résignation, vertu stoïcienne mais non chrétienne. Se résigner c'est accepter ce qu'on ne peut changer. « Prions avec le peuple et résignons-nous avec les sages » (Voltaire). Quiconque croit à la fatalité s'y résigne mais ne s'y soumet pas.

Il peut y avoir de l'orgueil dans la résignation, il n'y en a aucun dans la soumission. On se résigne à une volonté subie ; on ne se soumet moralement, c'est-à-dire librement, qu'à une volonté reconnue, estimée, aimée ; on ne se soumet entièrement qu'à Dieu.

Le modèle de cette soumission nous est donné par Jésus en Gethsémani : « Père, que ta volonté soit faite et non la mienne ! » ([Lu 22:42](#)).

Comme conséquence de sa soumission à Dieu et à la loi de Christ, le chrétien doit avoir les prévenances de l'humilité, du

dévouement, de l'amour envers ses frères, et se montrer plein d'égards vis-à-vis des conducteurs spirituels de la communauté ([2Co 9:13](#), [Eph 5:21](#), [Heb 13:17](#), [1Pi 5:5](#)).

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



14 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - www.topchretien.com